

Vendredi 7 avril 2006

**Le français et l'anglais dans le contexte des langues de l'Afrique Noire:
différences du contact oral et écrit et leurs conséquences.**

Petr Zima (Univerzita Karlova z Praze , Fakulta humanitních studií)

Résumé

On souligne la différence fondamentale entre le contacte du français et de l'anglais avec les langues d'Afrique Noire sous leurs variétés parlées et écrites. Tandis que les contacts entre les deux langues des Empires coloniaux et les langues de l'Afrique Noire se sont réalisés dans leurs formes parlées d'une manière plus au moins comparable, les contacts de leurs variétés écrites se sont réalisées dans les conditions complètement différentes. On analyse ici les conséquences de ce phénomène au niveau de l'interférence de langues, le domaine des textes littéraires contemporains y compris.

Thèses

0. La nécessité d'analyser le contact de locuteurs des langues différentes en tant que phénomène situationnel, complexe et stratifié par les méthodes de l'anthropologie de communication a été soulignée dans notre première contribution. De son côté, l'interférence des langues doit être considérée comme l'analyse linguistique de phénomènes isolés ou systématiques de langues ou de variétés de langues en coexistence dont les locuteurs se trouvent en situations des contacts. L'action des alternances codiques, du choix entre les variétés linguistiques parlées (orales) et écrites (graphiques) en coexistence a été indiqué en tant que l'un des phénomènes stratifiés de la situation du contact, en général.

1. 0. Le but de cette seconde contribution est d'illustrer la validité de cette théorie générale tout en utilisant les données du terrain de l'Afrique Noire. Ajoutons que les conditions spécifiques de cette région en ce qui concerne la coexistence de langues différentes dans leurs variétés orales et graphiques peuvent indiquer, de nos jours, même quelques tendances globalisantes, valables pour des autres régions de civilisations, cultures et communications autres que la nôtre, c'est-à-dire la civilisation euro-américaine contemporaine y comprise.

1. 1. Etant donné que la majorité de l'Afrique Noire a été divisée depuis le XIXème siècle entre les deux grands empires colonisateurs européens, le français et l'anglais sont devenues les langues officielles des deux administrations coloniales dans cette région. Les analyses historiques ont fourni des détails riches en ce qui concerne les méthodes de gouvernement en Afrique pratiquées par ces deux administrations coloniales: l'administration française préférait - à quelques exceptions près¹ - la méthode du gouvernement direct, tout en réduisant le rôle des institutions africaines précoloniales au minimum. Par contre, l'administration

¹ Certainement, il y avait des nuances locales de cette politique ; comme celles imposées par le régime de tutelle au Togo et au Cameroun après la défaite de l'Allemagne en première guerre mondiale, mais ces exceptions ont été annulées relativement vite.

britannique préférait une sorte de gouvernement indirect, tout en maintenant un rôle non-négligeable à une quantité limitée d'institutions africaines précoloniales. Les historiens utilisent souvent la terminologie du gouvernement colonial *direct* pour la politique française, tout en caractérisant la politique britannique en tant que gouvernement *indirect*.

1.2. Cette différence de nature de la politique coloniale des deux grandes puissances européennes en Afrique a eu naturellement ses conséquences aux niveaux de leurs politiques linguistiques en Afrique en général, et aux niveaux du contact des locuteurs des deux langues européennes avec les locuteurs des langues africaines dans cette région en particulier. Dans les territoires sous administration française, la langue officielle de l'administration était pratiquement le seul choix de code facilitant l'accès vers l'éducation, la technologie, la culture et le progrès social et économique. A quelques exceptions près, les locuteurs des deux cotés ont dû restructurer leurs choix de codes: le choix des locuteurs de langues africaines a été limité à la communication non-officielle, concernant la vie traditionnelle, tandis que le français est devenu le code préféré pour la communication en matière de vie moderne. Par contre, l'administration coloniale britannique - tout en utilisant une bonne partie des rôles des institutions africaines précoloniales - acceptait, par conséquent, une bonne part des choix du code de communication de leurs agents en tant que locuteurs. Une sorte de continuité de la communication en langues africaines en matière de l'éducation, de la culture et de la civilisation a donc été préservée dans les colonies britanniques, et l'adaptation de ces langues pour l'introduction de valeurs, des idées et des technologies modernes a été entamé par l'administration coloniale britannique².

2.1. Dans les conditions techniques globales de la communication de la seconde moitié du XIXème siècle et de la première moitié du XXème siècle, valables dans la culture euro-américaine, il y avait une sorte de complémentarité entre les rôles des variétés orales et écrites de langues respectée par leurs locuteurs. Or l'accès vers la communication concernant l'éducation, la culture et la technologie n'était pas possible, dans les conditions de la culture euro-américaine de la fin du XIXème et de la première moitié du XXème siècle sans une maîtrise des deux variétés de langues, variété orale et variété écrite. Pendant cette période, l'absence de maîtrise de la variété écrite a été considéré, dans la région euro-américaine, à cause du haut prestige de cette variété, comme un désavantage majeur, sinon une sorte de "handicap" social et politique: remarquons que même dans plusieurs systèmes politiques européens relativement démocratiques les analphabètes ont été privé du droit de vote, à cette époque.

2.2. Dans les vastes régions africaines où l'oralité des sociétés et des cultures dictait pendant les siècles des périodes précoloniales l'exclusivité des variétés orales de langues africaines, l'arrivée de locuteurs de langues européennes signifie donc non seulement un changement majeur des conditions du contact et les interférences avec les langues telles que le français ou l'anglais, mais aussi les conditions nouvelles concernant les variétés orales et écrites de langues en général. Dans les conditions de l'Afrique Noire, les différences en matière de la politique linguistique des deux grandes puissances européennes, analysées en para 1.1.- 1.2., ont créé ainsi une asymétrie de contacts entre les locuteurs des deux grandes

² Les institutions du type "Translation Bureau", appelés plus tard "Vernacular Languages and Literacy Bureau" ont été établis depuis les premières décennies dans la plupart de territoires coloniales britanniques, et parfois même au niveau régional. Transformés dès l'accès de leurs territoires vers une certaine autonomie au "African Languages Bureau" ces institutions ont joué parfois des rôles majeurs dans le développement et dans le procès de la standardisation de langues africaines. C'étaient par exemple les cas du haoussa en Afrique Occidentale et du swahili en Afrique Orientale.

langues européennes et les locuteurs des langues d'Afrique. Ces asymétries ont affecté (et affectent, jusqu'à nos jours, à mon avis) l'asymétrie de l'interférence du français et de l'anglais avec les langues africaines dans le domaine de leurs variétés orales et écrites.

2.3. Au niveau de contact des variétés orales de langues, il y avait - en dépit des conditions particulières de territoires différents de l'Afrique Noire - une masse de communications en français qui coexistait avec une masse de communications en langues africaines. Au point de vue de leurs variétés orales, la situation du contact du français et de l'anglais vis à vis les langues africaines était donc différente pour plusieurs raisons indiquées ci-dessus, mais au point de vue de leur nature leur situation était au moins comparable. C'est pourquoi les formes de leurs interférences linguistiques avec les langues africaines sont comparables, elles aussi.

2.4. Par contre, la situation africaine du contact des variétés écrites a été, jusqu'aux années 1970-1990 fondamentalement différente (et ajoutons que de nos jours encore elle reste inchangée dans plusieurs territoires francophones), Tandis que le français là où il est introduit reste, à quelques exceptions près, la seule variété écrite dans les zones de son influence, la situation du contact de l'anglais en Afrique Noire avec un certain nombre des langues africaines est celle de la complémentarité de variétés orales et écrites. L'existence de littératures modernes écrites, imprimées et distribuées aux territoires anglophones dès les années 1930 jusqu'à nos jours, dans plusieurs langues du Nigeria, du Ghana et de l'Afrique Orientale est l'un des symptômes d'une telle asymétrie. L'autre symptôme d'une telle asymétrie est celui de la naissance de la "littérature africaine du marché". Ecrite à la demande du public des grands marchés africains (dont celui d'Onitsha au Nigeria oriental a été le premier à être découvert et analysé dès le début des années 1960), imprimée dans les conditions techniques locales très modestes, cette variété imprimée à la fois en anglais pidginisé-créolisé, et dans les variétés pidginisées-créolisées de langues africaines ressemble, dans une certaine mesure, aux premiers livres des auteurs africains connus et reconnus plus tard (Tutuola, Fagunwa, Ekwensi et plusieurs autres). Sans aucun doute, cette tendance représente l'existence d'une certaine interférence entre l'anglais et les langues de l'Afrique Noire qui se manifeste par leurs contacts en variétés orales et écrites.

3. En conclusion, il faut noter deux phénomènes relativement récents qui semblent modifier, dans une certaine mesure, cette asymétrie du contact oral et écrit entre le français, l'anglais et les langues de l'Afrique Noire.

3.1. Du côté de la zone de l'influence du français, les premiers essais pour écrire en langues africaines dans les territoires francophones apparaissent dès les années 1980-1990. L'émergence de textes littéraires plus ou moins populaires en wolof, en peul, songhay ou en haoussa (ou dans les autres langues africaines) imprimés et distribués dans tels territoires de la francophonie comme le Sénégal ou le Niger peuvent être le résultat de l'influence des traditions lancées dans les territoires anglophones voisin de Nigeria ou de la Gambie. Après tout, les modalités de communication dans les communautés linguistiques africaines divisées par les frontières coloniales n'ont pas encore été analysées en détail. Mais il peut s'agir aussi de la réaction naturelle des nouveaux alphabétisés. En tout état de cause, l'asymétrie du contact oral et écrit dans les zones de l'influence du français en Afrique manifeste une tendance de se réduire, à nos jours.

3.2. Une tendance semble se généraliser, en Afrique Noire, pour remplacer la variété écrite (ou plutôt imprimée) de distribution massive de textes par une autre variété de distribution

massive, diffusée par la télé et les vidéo. C'est ainsi que la littérature africaine des marchés, analysées ci-dessus, commence de céder sa place aux romans et contes dramatisés diffusés par les chaînes locales et régionales de la télévision, dont la distribution commerciale par vidéo ne cesse de s'intensifier. Le succès récent de la dramatisation télévisée du roman haoussa "Magana jari ce" (La parole est un trésor), (publié par A.A.Imam sous sa forme imprimée au Nigeria dans les années 1930) paraît indiquer le chemin actuellement préféré en ce qui concerne la distribution massive de textes littéraires en langues de l'Afrique Noire.